



Traité Maasser Chéni

Michna 1 - Chapitre 3

לא יאמר אדם לחברו: העל את הפרות האלו לירושלים לחלק;
אלא אומר לו: העלים שנאכלים ונשתים בירושלים.
אבל נותנים זה לזה מתנת חנם:

On ne doit pas dire à son prochain : “porte ces fruits à Jérusalem en échange [de la jouissance] d’une partie. On peut toutefois lui dire : “porte-les à Jérusalem afin que nous les mangions et en buvions là-bas. Mais ils peuvent s’en faire l’un à l’autre librement des cadeaux.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions